

# Pas de censure, liberté de la presse !

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 23 février 2018

Le 20 février, Kareen Janselme et Cyprien Boganda ont été entendus par un juge d'instruction avant d'être mis en examen pour « diffamation ». Leur tort ? Avoir fait leur métier d'enquête sociale en documentant dans les colonnes de l'Humanité et de l'Humanité dimanche des cas de discriminations syndicales dans le groupe de recyclage Paprec.

Le SNJ CGT et le SNJ l'Humanité ont apporté leur soutien à leurs confrères et nous nous associons à leur constat : « leurs articles ne sont pas attaqués sur une formule ou une autre, mais bien sur de nombreux passages entiers ».

Qu'il doit être insupportable au groupe Paprec, qui se targue de « valorisation des déchets de l'industrie et des collectivités » de se voir épinglé pour ses pratiques de pollution sociale ! Depuis un an, l'entreprise cherche notamment à licencier Mahamadou Kante, délégué syndical CGT.

Alors que le ministère du Travail, à la suite de l'inspection du travail, a désavoué les pratiques du groupe, celui-ci recourt à un énième procédé peu scrupuleux en s'attaquant cette fois à la liberté de la presse sous couvert de lutte contre la diffamation.

Nous exprimons notre solidarité sans réserves avec les deux journalistes mis en examens, et avec tou-te-s les journalistes dont la liberté est menacée par des usages perfides des dispositifs judiciaires.